

Réorganisation du siège Le Président veut liquider deux directions !

Ce 5 septembre les organisations syndicales étaient reçues à l'initiative de l'administration représentée par Mme Brigitte Téhoval, DRH du CMN, et M. Benjamin Gestin, chargé de mission. Autant dire qu'en l'absence du Président et/ou de la Directrice Générale, aucun représentant politique et décisionnaire n'était présent pour répondre aux représentants du personnels. Une réunion pour rien donc ?

Sûrement pas car en l'absence même de documents, l'administration nous a révélé de manière orale SON projet de réorganisation quasiment abouti. Au Comité Technique du 25 juin, M. Philippe Béval, prétendait avoir entendu le message des agents du siège sur le besoin d'une réorganisation avant tout fonctionnelle plus que structurelle (revoir les processus de travail sans nécessairement modifier les grandes lignes de l'organigramme). Ce dernier avait ainsi laissé entendre que les réformes de structures seraient très limitées. Propos d'ailleurs repris par Benjamin Gestin en début de réunion.

Or, en contradiction totale avec leurs propos, la direction nous annonce la suppression pure et simple de deux directions.

Une Direction Scientifique écartelée !

Deux options étaient envisagées :

- Privilégier le lien entre patrimoine et présentation (rapprochement entre le scientifique et le culturel)
- Privilégier l'unité patrimoniale (rapprochement entre le scientifique et la maîtrise d'ouvrage).

C'est la deuxième option qui a été retenue, soit la pire car allant en totale contradiction des débats tenus dans le cadre de la démarche participative initiée par le président. Concrètement, cela se traduirait par le rattachement du département de la conservation des collections à la DMO et le rattachement du département scientifique à la DDCP.

Une Direction de la Communication dépecée !

Deux départements (relations avec les élus, relations institutionnelles et internationales) seront supprimés. Pour l'administration le rôle auprès des élus doit avant tout, être dévolu aux administrateurs au niveau local et au Président à un niveau plus stratégique. En outre le changement de stratégie en terme de communication ne justifierait plus l'organisation actuelle. Concernant le devenir du mécénat, la direction s'interroge toujours. Quant aux missions historiques de la communication (interne, externe, relations presse), celles-ci deviendraient une simple mission rattachée à la Présidence.

La Direction du Développement Économique chambardée !

Si cette direction est maintenue dans son intégrité, en revanche elle risque de connaître des bouleversements internes non négligeables. Le domanial serait rapproché d'une hypothétique structure orientée sur le développement touristique. Le DDV (département des ventes) s'orienterait plus sur les missions relatives à l'animation du réseau des comptoirs de vente. Il serait également d'actualité de créer une mission « études et marketing » sans mentionner bien évidemment avec quels moyens et quels agents (redéploiements ?).

Par ailleurs, c'est en plein été (comme tous les mauvais coups qui se font en douce) qu'est paru un avis de vacance afin de recruter un directeur adjoint... alors qu'il n'y a qu'un directeur par intérim ! A cela, la DRH nous répond qu'il y a un besoin urgent. Entérine-t-on ainsi une modification d'organigramme ? Vu la promptitude avec laquelle répond la DRH, n'hésitez pas à la contacter si vous avez des besoins en effectifs (01.44.61.22.28)

Pour les autres directions pas de réorganisation mais...

L'idée d'un secrétariat général regroupant toutes les fonctions supports a semble-t-il été abandonné, néanmoins les autres directions auront également leurs lots de changements.

À la **DAJF** (direction administrative juridique et financière) l'organigramme doit être simplifié car il serait actuellement un peu trop « *touffu* » [sic!]. Les missions achats et archives devraient être rattachées au département juridique pour renforcer « *la sécurité juridique du CMN* » [re-sic!]. Les différents bureaux du DBF (département budgétaire et financier) devraient fusionner pour aboutir à deux structures : d'un côté, la construction du budget et de l'autre l'exécution des recettes et des dépenses. En revanche le contrôle de gestion est maintenu dans sa position actuelle.

À la **DRH**, une réorganisation interne « assez importante » se prépare aux dires de Mme Téhoval, avec la création d'une mission dialogue social (avec recrutement d'un expert qui doit arriver en novembre) ainsi que d'un « pôle » médico-social. Les deux autres départements (administration du personnel et développement RH) ne devraient pas être touchés mais des évolutions de missions sont à prévoir, notamment en relation avec la paye.

La **DDCP** (direction culturelle et des publics) devrait être renforcée pour améliorer l'offre de visite notamment permanente avec le rattachement des ressources scientifiques (documentaires et photographiques). L'objectif étant aussi d'unifier la politique photographique .

A la **DMO**, (Maîtrise d'ouvrage) pas de changement notable si ce n'est qu'elle absorberait une partie de la direction scientifique (missions de conservation)

A l'**agence comptable** pas de changement structurel. Cependant, il est prévu d'alléger le double contrôle des procédures de mandatement (dépenses) qui se fera uniquement à l'agence comptable et plus au DBF.

Les éditons, semblent être les seules rescapées du carnage...

Autres annonces en vrac...

La création d'une cellule numérique rattachée soit à la direction générale soit à la DDCP. La suppression de la mission des schémas directeurs informatiques et son rattachement à la maîtrise d'ouvrage. Enfin, la mission des schémas directeurs des monuments va disparaître.

Un nouvelle réunion est prévue le 23 septembre, en présence cette fois de Philippe Bélaval. Un dossier complet devrait nous parvenir pour le 11 septembre. Enfin, la nouvelle organisation devrait être validée au Comité Technique du 17 octobre pour une application au 1er janvier 2014.

Bien évidemment, l'administration tente de passer en force, mais rien est encore joué ! Si les marges de négociation peuvent paraître minces, il ne tient qu'aux agents du siège de se mobiliser et faire peser le rapport de force en leur faveur.

Paris, le 5 septembre 2013